

Nous avons rédigé le traitement des dermatoses toxiques et auto-toxiques des dermatoses d'origine nerveuse et de nature parasitaire moins le traitement des teignes.

M. le Dr G. Baudoin a bien voulu se charger du traitement des autres dermatoses et des principales tumeurs de la peau, tumeurs dont la nature est encore mal connue et qui ont été placées dans un groupe provisoire. Enfin notre collègue a réuni dans un dernier chapitre toutes les alopecies, la pelade et l'hypertrichose.

Dr BARBE.

MALADIES DE LA PEAU

CHAPITRE I

DERMATOSES TOXIQUES

L'absorption de certaines substances soit dans un but thérapeutique, soit à titre de poison, telles que l'antipyrine, le sulfate de quinine, le mercure, les iodures, les bromures, l'arsenic..., l'ingestion de certains aliments, tels que les poissons de mer, les crustacés, les moules, la viande de porc, les fraises... peuvent produire diverses éruptions. La plupart des maladies infectieuses, telles que la diphtérie, la blennorrhagie, le choléra..., par les toxines engendrées par les agents pathogènes de ces maladies, peuvent également déterminer des éruptions (*d. toxi-infectieuses*). Il en est de même des sérums utilisés au point de vue thérapeutique.

Ces éruptions, dues à des causes si diverses, sont tantôt des érythèmes soit rubéoliformes, soit scarlatiniformes, tantôt des érythèmes maculeux, papuleux, noueux, tantôt des érythèmes accompagnés de la production de vésicules, de bulles, tantôt de l'urticaire, tantôt du purpura. Il y a donc tout intérêt, pour éviter les redites, à grouper ces différentes manifestations cutanées sous trois grands chapitres qui comprendront : les érythèmes polymorphes, les urticaires, les purpuras.

ÉRYTHÈMES RUBÉOLIFORMES, SCARLATINIFORMES, POLYMORPHES

Traitement interne. — *Sublata causa, tollitur effectus*, tel est l'adage qui doit être appliqué, lorsqu'on se trouve

en présence d'une éruption soit alimentaire, soit médicamenteuse, soit même toxique.

Dans certains empoisonnements, il y a lieu d'administrer les antidotes indiqués; pour cette étude, nous renvoyons à la thérapeutique médicale de cet ouvrage.

Dans les intoxications alimentaires et médicamenteuses, on prescrira un purgatif et même quelquefois un vomitif, des diurétiques pour éliminer la substance toxique. Pour atteindre ce but, les malades seront soumis au régime lacté.

On combattra les troubles digestifs secondaires et les fermentations consécutives, ces dernières pouvant à leur tour devenir la cause d'éruptions.

Dans les intoxications par certains médicaments, les éruptions sont dues autant aux troubles digestifs que ces médicaments produisent qu'aux médicaments eux-mêmes. En traitant l'estomac, l'intestin des malades qui suivent un traitement soit ioduré, soit bromuré, en faisant de l'antisepsie intestinale en même temps qu'on entretient, à l'aide de bains, la peau de ces sujets dans le plus grand état de propreté, on arrive à prévenir chez eux l'éclosion d'éruptions diverses.

Contre les érythèmes polymorphes consécutifs aux différentes maladies infectieuses, il y a peu de chose à faire au point de vue du traitement interne; ici on doit, avant tout, traiter la maladie qui a été la cause première de l'éruption.

S'il s'agit d'un érythème polymorphe primitif, on pourra prescrire les différents sels de quinine. S'il s'agit d'un érythème polymorphe rhumatismal, on donnera de préférence le salicylate de soude. S'il existe de l'embarras gastrique, un purgatif sera indiqué. Les malades seront mis au repos, à la diète lactée et aux alcalins.

Traitement local. — Le traitement local est un peu différent, suivant qu'il s'agit d'un érythème simple, non vésiculeux, ou d'un érythème vésiculeux, bulleux. Dans les formes simples, les poudres calmantes suffisent: poudres d'amidon, de talc, de sous-nitrate de bismuth, d'oxyde de zinc. Dans l'érythème dit *nouveau*, ce sont les mêmes poudres qui serviront; on prescrira en plus l'application de liniments opiacés, belladonnés sur les nodosités souvent douloureuses de cet érythème; puis on les recouvrira d'ouate.

Dans les formes vésiculo-bulleuses, ce seront les mêmes poudres qui seront prescrites ou la suivante:

Poudre d'amidon.....	50 gr.
Acide borique.....	20 —

Les bulles seront ouvertes avec une aiguille aseptique et pansées avec le liniment oléo-calcaire; les croûtes seront détachées avec des pansements boricés.

S'il y a de l'érythème ou des éruptions vésiculeuses, même bulleuses, du côté de la muqueuse bucco-pharyngée ou du côté des autres muqueuses, on prescrira des lavages boricés ou boricinés.

URTICAIRE

L'urticaire est une dermatose caractérisée par l'apparition de plaques saillantes d'une couleur rosée et même blanchâtre, qui sont le siège de démangeaisons très vives.

Traitement interne. — Si l'urticaire est due à l'inges-

tion de certains aliments ou de boissons nuisibles, il faut d'abord les supprimer dans l'alimentation; tel malade ne peut absorber des moules, un autre des œufs ou des fraises, de l'eau de Seltz, du champagne ou de la glace, sans voir apparaître une poussée d'urticaire. Il en est de même, lorsque cette dermatose est due à l'absorption de certains médicaments tels que les sels de quinine, les balsamiques, le chloral...

Contre l'embarras gastrique qui accompagne l'urticaire, on prescrit un purgatif et même, s'il le faut, un vomitif. On combattra les troubles digestifs consécutifs par les médications appropriées et surtout par l'antisepsie intestinale. Chez les gouteux surtout, les alcalins, les eaux de Vichy, de Royat, sont indiquées.

Le malade sera soumis autant que possible au régime lacté.

Lorsque l'urticaire s'observe au cours de certaines maladies infectieuses ou de maladies parasitaires, comme les kystes hydratiques, c'est le traitement de ces différentes maladies qu'il faut avoir en vue; l'urticaire est ici au second plan. C'est ainsi que dans l'urticaire paludéenne, on prescrira avec le plus grand avantage le traitement par les sels de quinine.

Traitement local. — Dans l'urticaire, les bains sont plutôt nuisibles qu'utiles. Le prurit sera calmé par des lotions très chaudes faites avec 1/3 de vinaigre de toilette et 2/3 d'eau bouillie, suivies de l'application de la poudre suivante :

Poudre d'amidon..	} 50.....	100 gr.
— de talc....		
Poudre de menthol.....		1 —

ou de celle-ci :

Poudre d'amidon.....	200 gr.
Oxyde de zinc.....	50 —
Camphre.....	1 —

Ces lotions vinaigrées peuvent être remplacées par les lotions phéniquées faites avec la solution phéniquée au 1/100^e ou au 1/50^e coupée de moitié d'eau très chaude.

La solution de chloral au 1/30^e calmera très bien le prurit.

On peut encore prescrire la pommade ou la gélose à l'oxyde de zinc.

L'urticaire des muqueuses sera traitée par les sinapismes appliqués sur la peau, l'éther sulfurique (20 gouttes par dose), la liqueur d'Hoffmann (20 gouttes par dose), le sirop d'éther (1 cuillerée à soupe par dose) et une potion à l'acétate d'ammoniaque :

Eau de tilleul.....	100 gr.
Sirop de fleurs d'oranger.....	20 —
Acétate d'ammoniaque.....	4 —

Si le traitement externe ne suffit pas à calmer le prurit, on aura recours à la médication interne par les préparations de valériane :

Extrait de valériane.....	0 gr. 20
---------------------------	----------

pour 1 pilule.

Prendre deux pilules d'heure en heure jusqu'à effet suffisant.

ou :

Eau de menthe.....	90 gr.
Teinture de valériane.....	10 —
Valérianate d'ammoniaque.....	1 — 50

Une cuillerée à café, matin et soir, dans une tasse de tisane de tilleul.

PURPURA

Le purpura est une dermatose caractérisée par des taches d'un rouge rosé ou violacé produites par l'infiltration du sang dans la couche du derme.

Le purpura peut être dû à des causes diverses.

Il est souvent produit par l'absorption des iodures, du chloral, des sels de quinine, du copahu, de l'arsenic, du mercure, du phosphore, de l'alcool; il s'agit alors du *purpura toxique proprement dit*.

Dans d'autres cas, le purpura s'observe au cours de certaines maladies infectieuses, telles que, la variole, la rougeole, la scarlatine, la fièvre typhoïde, le typhus, la diphthérie, la tuberculose, les différentes septicémies, l'endocardite infectieuse, l'ictère grave primitif, l'impaludisme, certaines angines infectieuses, la blennorrhagie, la méningite cérébro-spinale; il constitue alors les *purpuras infectieux secondaires*. D'autres fois, le purpura est dû à des infections primitives encore peu connues (*purpura infectieux primitif*). Enfin le purpura peut s'observer au cours du rhumatisme aigu ou subaigu (*purpura rhumatismal*).

Il existe encore bien d'autres purpuras, mais qui ne sont plus des purpuras toxiques; tel est le purpura que l'on observe aux membres inférieurs chez les sujets

atteints de varices; tel est celui que l'on observe à la phase ultime des maladies du cœur ou chez les vieillards qui présentent des lésions vasculaires; tel est le purpura que l'on voit dans les différentes maladies du sang: leucémie aiguë de Gilbert et Weil, adénie, anémie pernicieuse; tels sont les purpuras du scorbut, de la maladie de Barlow et de l'hémophilie. De ce dernier nous rapprocherons la maladie de Werlhof ou purpura hémorrhagica, encore assez mal connu.

Traitement interne. — Avant tout, on supprimera le médicament qui a déterminé l'éruption purpurique et on donnera entre les repas de deux à quatre cuillerées à dessert de la préparation suivante :

Glycérine neutre.....	100 gr.
Extrait de ratanhia.....	10 —

Cette préparation rend surtout des services dans le purpura iodique.

Dans les purpuras infectieux secondaires, c'est avant tout l'infection primitive qu'il faut d'abord combattre. On pourra y joindre le même traitement employé dans les purpuras infectieux primitifs, sauf contre indications.

Dans les purpuras infectieux primitifs on aura recours aux sels de quinine, aux stimulants diffusibles (injection sous-cutanée d'éther), aux bains froids, aux toniques (alcool, quinquina) et même aux injections hypodermiques de sérum artificiel. S'il se produit des hémorragies, on prescrira la limonade au jus de citron ou les injections sous-cutanées d'ergotine ou d'ergotinine. Le chlorure de calcium pourra être donné à la dose de 1 à 2 grammes par jour.

Dans le purpura franchement rhumatismal, on donnera le salicylate de soude, mais avec prudence.

Traitement local. — Il y a peu de chose à faire. Avant tout, c'est le repos qu'il faut ordonner avec élévation des membres inférieurs et l'application de quelques poudres calmantes.

Toutefois, si l'éruption purpurique se complique d'ulcérations, de gangrène, on aura recours aux pansements antiseptiques.

CHAPITRE II

DERMATOSES AUTO-TOXIQUES

Les dermatoses auto-toxiques reconnaissent plusieurs causes. Tantôt elles sont dues à l'élimination par les téguments des produits de la désassimilation des tissus qui se trouvent en trop grande quantité dans le sang parce que les reins, les principaux émonctoires de l'économie, n'éliminent plus ou éliminent insuffisamment ces différents produits. Ces dermatoses par insuffisance rénale consistent surtout en érythèmes de formes diverses.

Tantôt les dermatoses auto-toxiques sont dues à la résorption des produits des fermentations excessives qui se produisent dans les voies digestives. Ces dermatoses sont caractérisées par de l'urticaire, des érythèmes polymorphes, du prurigo et de l'acné.

Tantôt certaines dermatoses, telles que le prurigo, l'urticaire sont dues à l'insuffisance fonctionnelle du foie ou à la rétention de la bile et à son passage dans le sang par suite de lésions des voies biliaires.

D'autres dermatoses, telles que des éruptions eczématoïdes, des érythèmes, des prurigos, sont dues à la présence du sucre dans le sang en quantité anormale, comme dans le diabète sucré.

Enfin nombre de dermatoses, telles que les dermatites polymorphes, l'eczéma, le pityriasis, les lichens, le psoriasis, l'acné vulgaire, la couperose sont dues à l'élimination par la peau de certains produits de la désassimilation qui s'accumulent dans le sang par suite d'un ralentissement de la nutrition (uricémie, oxalémie).